

<https://college-leonard-devinci.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article43>



Bourse pour le lycée

- Informations administratives - Bourses de Lycée -

Date de mise en ligne : mardi 24 avril 2018

Copyright © Collège Léonard de Vinci - Tous droits réservés

Bourse pour le lycée

La campagne des bourses de lycée pour l'année scolaire 2018/2019 aura lieu du 3 avril au 20 juin 2018.

Comme pour les bourses de collèges, les demandes de bourses de lycée se feront par le biais du téléservice. Vous trouverez ci-après un lien vers le site du Ministère de l'Education Nationale, ainsi qu'un tutoriel, afin de vous aider au mieux à remplir votre demande .

<http://www.education.gouv.fr/cid151/aides-financieres-au-lycee.html#Les%20bourses%20de%20lyc%C3%A9e>

Une information "papier" a été communiquée à l'ensemble des élèves de 3ème .

En cas de difficultés (problème de connexion, difficultés d'accès à Internet...), les familles sont invitées à contacter sans délai le secrétariat du collège : le dossier pourra être traité au collège, après une prise de rendez-vous.

Les dossiers transmis après le 20 juin 2018 ne seront pas pris en compte.

Rappel : Les codes d'accès et les identifiants pour le téléservice ont été diffusés à tous les élèves